

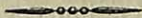


La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : **G. DEHERME**



SOMMAIRE :

G. DEHERME	<i>La « Loi » de Malthus.</i>
ALFRED DUQUET	<i>La Réforme électorale.</i>
PAR TOUS	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
J. N.	} <i>Les Livres qui font penser.</i>
G. DEHERME	

Le Numéro : **0 fr. 25**

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Corneille, 7

LA
Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'**Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (14^e ANNÉE)

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME.

Abonnement annuel : 4 francs pour la France. — 6 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 25. — Spécimen gratuit sur demande.

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

La Coopération des Idées est dirigée par son fondateur M. Georges Deherme. Elle a suscité les Universités populaires. De toutes manières, par la pensée comme par l'action, elle tend à former des volontés sociales. Pas de nécessité plus urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi; et, malgré les présomptions et les outrecuidances, jamais ils ne furent plus ignorants de la vie sociale et de l'action humaine qui seule importe.

Son attitude ne couvre aucune ambition qui n'ose s'avouer. Elle fait sienne, avec une absolue sincérité, ces sages paroles d'Auguste Comte : « A l'orageuse discussion des droits, nous substituons la paisible détermination des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice. »

Mais la difficulté est grande de se faire entendre bien dans la Babel électro-rale et démagogique qu'est devenue la France. *La Coopération des Idées* tâche de la surmonter à force de précision, de clarté et de méthode. Elle n'est donc ni sectaire, ni pédante. Elle s'efforce d'être vivante. Est-elle aimable, attrayante ? — Elle s'en tient d'abord à ce qui est utile et grave. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Dans des articles de fond sont étudiées les questions les plus pressantes du moment et de toujours ; dans une « revue des opinions, des faits et des idées », dans des notes documentées, on vise à découvrir les sophismes et à dissiper les nuages dont les ignorances prolixes et les sciences rétrécies obsèdent et embrument la conscience française; on examine aussi, du point de vue impartial d'ordre et de progrès, les accès les plus inquiétants de la fièvre politicienne qui consume la société française ; enfin, dans une chronique bibliographique, qui n'a d'équivalent aujourd'hui dans aucune publication, on étudie sérieusement les « livres qui font penser », et par là le lecteur peut suivre le mouvement intellectuel français, en dégageant de l'encombrement idéologique quelques notions claires, quelques principes régulateurs et quelques idées directrices.

La collection de *la Coopération des Idées* constitue donc un recueil documenté

et vivant qui trouvera sa place dans toutes les bonnes bibliothèques et qu'on aura toujours plaisir et profit à consulter. Pour un prix des plus modiques — 4 FRANCS — elle forme annuellement deux beaux volumes, in-8 carré, de 384 pages chacun.

Pour s'abonner, envoyer simplement un mandat-carte de 4 francs à M. G. DEHERME, directeur, à La Seyne (Var) ou à M. BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, Paris.

Quelques-uns des articles parus dans *la Coopération des Idées en 1908-1909* :

De M. G. DEHERME : Considérations présentes sur la guillotine. — Les fonctionnaires. — Le dernier romantique. — Antimilitarisme d'État. — La solidarité européenne. — Des devoirs. — Les prolétaires. — Les syndicats ouvriers. — Le syndicalisme. — Pessimisme. — Louis Rossel. — La copartnership. — Le rôle de l'école et de l'Université dans l'œuvre d'éducation démocratique. — Pourriture sociale. — Sur la « crise » du parlementarisme. — Aller au peuple. — Une définition de l'individualisme — Réponse à une enquête sur la monarchie et la classe ouvrière. — Frédéric Nietzsche ou Auguste Comte. — De l'anarchie à l'ordre. — Sur l'établissement d'une dictature. — L'idée de démocratie. — A propos des fonctionnaires coloniaux. — Pour la coopération sociale du catholicisme et du positivisme. — Sur le socialisme. — L'Université populaire. — La valeur éducative du socialisme. — La tâche. — La peine de mort. — Une bonne loi. — L'opération nécessaire. — Auguste Comte et son œuvre : le positivisme. — Maurice Barrès, éducateur social, etc...

De M. EDMOND THIAUDIÈRE : Du pilori au piédestal. — La Cité terrestre. — Cris d'alarme en Italie. — Sur l'établissement d'une dictature, etc.

De M. HENRI MAZEL : Le bon gouvernement. — Psychothérapie politique. — Le banditisme. — L'esprit de caste. — La crise du parlementarisme, etc.

De M. PAUL GUÉRIOT : Le Salon des poètes. — Jésus-Christ et M. Pataud. — L'Afrique occidentale française. — Le déclenchement. — Une réponse, etc.

D'autres articles de MM. SAINT-ALBAN, docteur G. AUDIFFRENT, G. PERSIGOUT, G. BOURLIER, JEAN MARC BERNARD, F. GILLIER, L. MOMENHEIM, A. BAUMANN, H.-L. FOLLIN, LÉON BOLLACK, etc.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses.



La Coopération des idées

Si la société française menace ruine, c'est que, après la critique métaphysique et la négation révolutionnaire, le parlementarisme l'a livrée aux partis qui ne se maintiennent qu'en s'opposant et qui ne triomphent qu'en détruisant.

Le positivisme n'est que pour étayer et reconstruire. C'est toujours du point de vue social qu'il examine les questions sociales et les résout. C'est sa plus grande originalité, — sa faiblesse aujourd'hui, sa force demain. Au-dessus des partis, il les a tous contre lui, même ceux qui paraissent s'en réclamer. Il n'a rien d'électoral. Et c'est son meilleur titre pour les rares esprits qui savent ou qui peuvent encore penser.

Les questions sociales étant très complexes, on peut toujours s'en tenir à un simple aspect pour avoir raison contre les autres. C'est ce que font les journalistes, les politiciens, les démagogues, tous les hommes de parti, et d'autant mieux que leur incompetence, leur niaiserie ou leur individualisme les rendent incapables à comprendre l'ensemble social.

Durant les trois premiers quarts du siècle dernier, les conservateurs recommandaient Malthus aux

classes ouvrières, et les socialistes n'avaient pas assez d'invectives contre cet économiste et sa « théorie sophistiquée de la population », comme disait A. Comte. A l'heure présente, les rôles sont renversés, et sans d'autres meilleures raisons que de s'opposer. C'est affaire de partis, et la logique se prête à tout.

Ici, en réalité, il y a deux questions : LA SURPOPULATION MONDIALE et LA DÉPOPULATION NATIONALE. Ce sont deux périls qui menacent l'Humanité. Si le premier est peut-être plus grand, le second est certainement plus pressant. Mais pour reconnaître les moyens efficaces et qui ne se contrarient point de les éviter, il faut la lumière directrice d'une grande doctrine organique comme le positivisme.

LA « LOI » DE MALTHUS ⁽¹⁾

Dans son *Essai sur le principe de la population*, dont la première édition parut en 1798 et la seconde en 1803, Malthus formula la « loi » que, par période de vingt-cinq ans, si rien n'y met obstacle, la population croît en proportion géométrique (1, 2, 4, 8, 16, etc.), tandis que les subsistances n'augmentent qu'en proportion arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, etc.).

Cela eut un énorme retentissement. Les chiffres ont un prestige particulier. On vit la terre trop petite pour une humanité débordante. Les économistes en profitèrent pour émettre là-dessus leurs plus dures

(1) Pour ces études, on a mis à contribution surtout l'ouvrage d'Arsène Dumont, *Dépopulation et Civilisation*, et les récentes enquêtes de la *Revue hebdomadaire*, de la *Réforme sociale* et de l'*Action nationale*.

maximes. Et sans doute, dès lors, les manufacturiers anglais se justifiaient de tuer de fatigue et de faim leurs lamentables ouvriers de huit ans.

Plus tard, les socialistes s'indignèrent de la fameuse phrase de la première édition : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas les moyens de le nourrir ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller et elle ne tardera pas à mettre elle-même sa menace à exécution. »

Cette littérature quasi biblique n'exprimait point les propres sentiments de Malthus, mais ce qu'il croyait une fatalité de la nature. C'était un philanthrope.

..

Malthus réveilla un très vieil instinct, et c'est peut-être tout le secret d'un tel succès. La crainte de la surpopulation est vieille comme la misère humaine.

Au neuvième siècle, en Islande, le code des Gragas prescrivait de châtrer les mendiants et les vagabonds.

Dans les peuplades océaniques, dans toute l'ancienne Amérique, chez les Esquimaux (Itaniens), et sans doute chez nos propres ancêtres préhistoriques, l'avortement et l'infanticide se pratiquaient couramment. Chez les nègres, la circoncision des filles (parfois mortelle), l'allaitement prolongé, qui interdit les rapports sexuels, modèrent la fécondité ; de plus, dans certaines tribus, les jumeaux (les naissances gémellaires sont assez fréquentes) et les enfants venus après un certain nombre d'accouchements sort

immolés. Dans le Thibet (chez les Koulous, Bhots, etc.), dans quelques régions de la Chine et de l'Inde (chez les Todas, par exemple), on sacrifie encore une partie des nouveau-nés féminins.

Il en fut de même partout où la polyandrie exista. « M. Lagneau a rappelé, nous dit M. Zaborowski, qu'elle existait chez les Agathyrses, au sud de la Scythie, qui pour ce motif, d'après Hérodote, se considéraient tous comme des frères ou des cousins. Elle existait aussi chez les Liburnes, sur le littoral adriatique, peuple chez lequel les enfants étaient élevés en commun jusqu'à cinq ans, et attribués ensuite à ceux auxquels ils ressemblaient. En parlant des Bretons insulaires, César dit que, chez eux, les femmes sont communes à dix ou douze hommes, principalement à des frères, mais aussi à des frères et à des fils. Cette institution nous apparaîtrait donc comme assez fréquente, mais aussi comme passagère et transitoire. Et si l'infanticide en grand est la première de ses conditions, on a pu se demander s'il n'avait pas été adopté en vue de limiter l'accroissement de la population. »

C'est que le sauvage a toujours l'effroyable hantise de la faim. Il cueille, il pêche, il chasse, un peu plus avancé il ne pratique encore qu'une culture rudimentaire. Il vit sur la terre en parasite. Il consomme; il ne produit pas. Tout nouveau venu n'est pas un coopérateur, mais une bouche vorace, ennemie, qui, aux heures de famine, réduira sa maigre portion de racines et d'écorces ou s'en emparera complètement par la force. Ce n'est que l'instinct maternel, plus fort, qui a sauvé l'Humanité. Et encore, combien de races ont dû s'éteindre ainsi ! Les modernes, en trois ou quatre siècles, ont vu les Guanches, les Charruas,

les anciens Californiens, les Tasmaniens disparaître; et bientôt, ce seront les Polynésiens, les Peaux Rouges, les Fuégiens, les Négritos, les Boschimanis, les Esquimaux, les Weddas de Ceylan, etc. Vraiment, sur la terre, il n'y a pas place pour les races qui n'ont d'autre idéal que de manger et paresser.

Avec la civilisation, il semble que l'obsession primitive devrait se dissiper. Il n'en est rien.

Pour Aristote et Platon, par exemple, la démagogie et les révolutions surgissent des agglomérations humaines trop compactes. C'est encore, aujourd'hui, l'opinion de M. Gustave Le Bon, qui est, comme on le sait, un penseur audacieux.

Aristote invitait l'État à arrêter le développement de la population en reculant jusqu'à trente-sept ans l'âge du mariage pour les hommes et en leur interdisant toute paternité après cinquante-cinq ans. Il conseillait aussi l'avortement et même l'infanticide pour les difformes. Et pourtant la Grèce portait déjà, dans ses profondeurs, le germe du mal qui devait causer sa perte : la « disette d'hommes ». Deux siècles après, ce n'était plus qu'une province romaine.

On voit combien le plus grand des philosophes de l'antiquité se trompait. Quelle leçon ! C'est dans la nuit, parmi toutes les embûches de la logique, du subjectivisme, des passions, de l'ignorance et du mystère, que la pensée humaine cherche une direction. Il est naturel qu'elle trébuche et s'égaré. *Errare humanum est*. Mais il y a des erreurs qui se peuvent redresser d'elles-mêmes et d'autres qui sont définitives, il en est qui ne retombent que sur celui qui les commet et d'autres qui ont de terribles conséquences sociales. Ainsi, nous n'avons jamais vu une race, une nation, une société périr d'une fécondité exces-

sive. L'équilibre se fait naturellement, soit par la mortalité, soit par l'émigration, la colonisation ou la conquête, soit encore par une culture, une production plus intensives, le progrès industriel, une meilleure économie des richesses. En tout cas, les individus seuls ont à en souffrir provisoirement. Mais la stérilité ne se guérit pas spontanément, et c'est la société tout entière qu'elle anémie et appauvrit. La Grèce d'Aristote et la Rome de la décadence en sont mortes. « Rome ne mourut pas plus de l'excès de despotisme que Athènes de l'excès de la licence, dit Arsène Dumont. L'une et l'autre succombèrent parce que, sous les formes gouvernementales les plus dissemblables, un même vice les minait : le manque de subordination sentie et voulue de l'unité individuelle à l'unité sociale. »

Le positivisme ne nous confère nullement une infailibilité surhumaine ; mais l'humilité qu'il nous enseigne et son relativisme fondamental nous préservent des erreurs sociales irrémédiables et nous disposent, en tout cas, à reconnaître les autres et à les redresser quand nous les découvrons.

Enfin, plus près de nous, Montesquieu et Buffon se sont émus aussi des dangers de la pullulation humaine, et Voltaire, chez qui on trouve tous les sophismes, a écrit : « Le but principal n'est certes point d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible. » Et si le moyen de rendre le plus possible d'hommes de plus en plus heureux est, précisément, d'en avoir en superflu ?...

••

Malthus ayant donné une apparence de rigueur.

scientifique à sa « loi », il devait être suivi, acclamé par tous les empiriques, les sophistes, les matérialistes, et notamment par la majeure partie des économistes.

On renchérit. Stuart Mill, que son adhésion superficielle à la partie purement intellectuelle du positivisme ne pouvait guérir d'un esprit incurablement faux de féministe, alla jusqu'à écrire : « On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel. »

Néanmoins, on doit à Malthus d'avoir indirectement donné l'impulsion aux recherches démographiques et surtout d'avoir mis Darwin, comme celui-ci l'a reconnu, sur la voie de la découverte de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. Mais si la « loi » de population s'applique assez exactement aux végétaux et aux animaux, elle ne saurait s'étendre à l'homme, qui produit, qui organise sa production. Darwin ne pouvait s'y tromper. Ce qu'il y a de vrai dans les observations malthusiennes, il le retourne contre les conclusions malthusiennes. « Comme l'a fait remarquer M. Galton, nous dit Darwin, si les gens prudents évitent le mariage, pendant que les insoucians se marient, les individus inférieurs de la société tendent à supplanter les individus supérieurs. Comme tous les autres animaux, l'homme est certainement arrivé à son haut degré de développement actuel par la lutte pour l'existence, qui est la conséquence de sa multiplication rapide; et pour arriver plus haut encore, il faut qu'il continue à être soumis à une lutte rigoureuse. Autrement, il tomberait dans un état d'indolence où les mieux doués ne réussis-

raient pas plus dans le combat pour la vie que les moins bien doués. Il ne faut donc employer aucun moyen pour diminuer de beaucoup la proportion naturelle dans laquelle s'augmente l'espèce humaine, bien que cette augmentation entraîne de nombreuses souffrances. Il devrait y avoir concurrence ouverte pour tous les hommes, et on devrait faire disparaître toutes les lois et toutes les coutumes qui empêchent les plus capables de réussir et d'élever le plus grand nombre d'enfants. »

Darwin était un médiocre sociologue. Mais le malthusisme n'a pas mieux résisté à une critique basée sur l'observation des faits sociaux et la révélation de leurs rapports. Il n'en reste plus, maintenant, que la parcelle de vérité qu'il contenait réellement et la farouche négation sociale et humaine que quelques anarchistes ont pu en dégager logiquement.

Le doublement par quart de siècle s'est rarement réalisé et il ne s'est jamais répété. C'est qu'il n'était dû qu'à des circonstances exceptionnelles, l'immigration sur un territoire neuf, fertile et à peu près désert, comme aux États-Unis, le vide fait par une guerre meurtrière, une épidémie, ou encore une poussée industrielle comme celle qui marqua la fin du dix-huitième et le début du dix-neuvième siècle. « Vers 1475, à l'issue de la guerre de Cent ans, écrivait dernièrement M. d'Avenel, quand la France déserte ne comptait peut-être pas plus de 4 à 5 millions d'âmes, il y eut un essor prolifique d'une rapidité inouïe, grâce auquel le chiffre des habitants tripla en moins d'un siècle; après quoi il demeura presque sans variations jusqu'aux progrès de l'agriculture et à la création des prairies artificielles sous Louis XV. » Et dans ses *Éléments de statistique humaine*, Achille

Guillard notait : « Si l'an 1814 inscrit 98.000 décès de plus que 1813, ce vide est rempli en 1815 et 1816 par 130.000 naissances de surplus. En 1832-35, une terrible mortalité, due principalement au choléra, enlève 227.000 têtes de plus que dans les années précédentes ; les naissances de 1833-36 dépassent de 75.000 celles de 1829-1832. Enfin, après les disettes de 1846-47, les naissances s'élèvent de 38.000 en 1848 et encore de 35.000 en 1849, où elles arrivent au chiffre le plus haut depuis 1835. »

Le marquis de Mirabeau était donc plus près de la vérité que Malthus lorsqu'il disait : « Les hommes se multiplient comme les rats dans une grange s'ils ont les moyens de subsister... Augmentation de subsistance, accroissement de population. » C'est pourquoi Buckle écrit : « Un arpent de terre semé avec des pommes de terre peut nourrir deux fois autant de personnes que la même étendue de terre dans laquelle on sème du blé. La conséquence est que, dans un pays dont les habitants vivent de pommes de terre, la population augmentera, toutes les autres conditions étant à peu près égales, deux fois aussi vite que dans un pays où ils vivent de blé, et c'est effectivement ce qui est arrivé. »

Guillard s'étant efforcé de montrer que la production du blé et des hommes, durant une période de soixante ans, avait suivi une marche parallèle en s'accroissant ensemble de 49 p. 100, le matérialiste Ch. Letourneau ajouta : « La relation est si étroite qu'une simple variation dans le prix du blé suffit pour faire varier en plus ou en moins le chiffre de la mortalité, celui des mariages et celui des naissances. »

Le docteur Adolphe Bertillon, qui s'est inspiré de Guillard, lequel s'inspirait de Malthus, a dit aussi :

« On peut poser en règle que, lorsque le climat est favorable et que, dans le chantier du travail, il y a place pour tout le monde, la multiplication des hommes ne connaît pas de limites. »

La « loi » de Malthus, rectifiée par la « loi » de « l'équation générale des subsistances », formulée par Guillard et d'après laquelle la population moyenne se proportionnerait aux subsistances disponibles, serait-elle donc plus exacte ? Non pas, et on le verra plus loin. L'homme civilisé échappe à cette dure fatalité économique, et à quelques autres. C'est, d'ailleurs, ce qui caractérise la civilisation. Désormais, il y a autre chose dans une société que les besoins physiologiques. Manger n'est plus l'unique ni même le principal mobile.

Mais remarquons d'abord que cette « loi » de Guillard et de Bertillon, qui tient compte de quelques faits, contredit les conclusions malthusiennes. En effet, si la population s'accroît naturellement à mesure que les subsistances augmentent, il faut admettre qu'elle décroît aussi naturellement à mesure que les subsistances diminuent. Il y a donc équilibre spontané, équation, et la surpopulation n'est jamais à redouter. Or, pour Malthus, il y a tendance, « chez tous les êtres, à accroître leur espèce plus que ne le comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée ». Mais si c'est vrai, ce l'est, on l'accordera, d'autant plus pour les espèces animales, et plus encore pour les espèces végétales. Comme l'homme ne se nourrit que de ces espèces, dont la multiplication est considérablement plus rapide que la sienne, il faudrait donc renverser l'ordre des deux fameuses progressions arbitrairement établies par Malthus, et dire : les subsistances, ou plutôt les espèces végétales et animales,

croissent en proportion géométrique (1, 2, 4, 8, 16, etc.), tandis que la population n'augmente qu'en proportion arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, etc.). « A cette objection, dit M. Charles Gide, on ne peut répondre que ceci : c'est que cette puissance *virtuelle* de multiplication estresserrée *en fait* dans des limites très étroites, limitation de la zone habitable, limitation des aliments indispensables à cette espèce, lutte pour la vie, etc... Soit ! mais alors si l'on fait entrer les obstacles en ligne de compte dans la deuxième formule, pourquoi en avoir fait abstraction dans la première ? Il semble bien qu'il y ait là une certaine inconséquence. De deux choses l'une, en effet : ou il s'agit d'exprimer des *tendances*, et dans ce cas, la tendance à la multiplication indéfinie des subsistances est non seulement égale mais très supérieure à celles des hommes ; — ou il s'agit d'exprimer *ce qui est* et, en ce cas, les obstacles à la multiplication des hommes ne sont pas moindres que ceux à la multiplication indéfinie des animaux et des végétaux, et pour mieux dire, celle-là est évidemment en fonction de celle-ci. »

Mais c'est là un problème économique et non biologique, dira-t-on. Soit. Examinons donc les faits économiques en dehors des théories.

En 1789, Lavoisier évaluait le rendement du blé à 7 hectolitres trois quarts à l'hectare. Maintenant, il est de 18 hectolitres un tiers (récolte 1909). La progression du rendement n'est donc que de plus de 2 hectolitres par période de 25 ans, soit un peu plus d'un quart, et elle serait manifestement trop lente si la population doublait durant le même temps. Mais il est loin d'en être ainsi. En somme, de 1820 à 1909, la population française ne s'est pas accrue d'un quart

(de 30 à 39 millions), tandis que la récolte du blé a plus que doublé (de 52 millions d'hectolitres à 120), malgré la « loi » de Ricardo de la diminution de la rente.

Certes, le sol français est particulièrement fertile. L'Angleterre et l'Allemagne doivent importer des quantités de plus en plus grandes de céréales, alors que les pays exportateurs, comme la Russie et les États-Unis, consomment une part de plus en plus forte de leur récolte. La dernière hausse sur les blés est un avertissement à cet égard. Mais il n'y a pas que le blé. Depuis cent ans, la population de l'Angleterre a triplé, et la nation est prospère. Il en est de même en Allemagne.

Aux États-Unis, la moyenne de la richesse par habitant, d'après le *Census* était : en 1850 de 308 dollars ; en 1860 de 514 ; en 1870 de 784 ; en 1880 de 1.036 ; en 1900 de 1.227 ; en 1905 de 1.370. La richesse a donc presque quintuplé en 50 ans, alors que la population, malgré l'afflux d'immigration, n'est montée que de 23 à 80 millions.

La richesse de la France, évaluée par M. de Foville, d'après les moyennes annuelles par périodes de cinq ans des successions ou donations, était de 1.843 millions en 1825-1830 et de 6.930 millions en 1891-1895. Jusque-là elle s'était élevée graduellement, avec la population. Depuis que celle-ci reste stationnaire, et qu'on voit même parfois le nombre des décès l'emporter sur celui des naissances, la richesse diminue : 6.869 millions en 1896-1900 ; 6.627 millions en 1900-1905.

Carey avait donc quelque raison de soutenir que la productivité proportionnelle s'accroît avec la population. « L'efficacité croissante du travail, a dit aussi

Henry George, fait de l'état progressif un état de production s'accroissant continuellement par tête, et les pays où la population est la plus dense, toutes les autres choses étant égales, sont toujours les pays les plus riches. »

Et ils ne sont pas seulement les plus riches, mais aussi les plus élevés dans l'ordre humain. Adolphe Costé a bien établi que le progrès social est en rapport avec la densité de la population soumise à une discipline commune.

..

Avec leur grossier empirisme, leur simplisme jorbard, Malthus et ses disciples, même ceux qui ont tenté de rectifier ses formules, se sont lourdement trompés, sinon dans toutes leurs prémisses du moins dans toutes leurs déductions. Il en sera nécessairement ainsi chaque fois que des spécialistes outrecuidants tenteront de trancher du supérieur par l'inférieur. Là où il se fait un pain, il ne naît pas toujours un homme, mais parfois il surgit un besoin nouveau, et là où il naît un homme, il se fait souvent deux pains, — avec du beurre pour mettre dessus.

Bien des facteurs interviennent, entre autres ceux qui ne se décèlent point par des chiffres, et leur action énergique, quoique subtile, produit des résultats très différents de ceux qu'on avait annoncés avec une si présomptueuse assurance.

Ainsi, Malthus devait croire avec Arthur Young que le bien-être, la division de la propriété surexciteraient au-delà de tout ce qu'on peut imaginer la pululation des Français. Or, c'est le contraire qui s'est produit. Et c'est général. En Allemagne, le taux de la natalité a baissé continûment de 40,5 p. 1.000 en

1871-1875 à 34 en 1905, chiffre le plus bas du siècle pour ce pays. Cependant, nous dit M. Alfred Dorff, « la situation économique s'est rapidement relevée depuis la crise de 1900, l'émigration est inférieure à l'immigration, la population s'accroît dans les classes d'âge de 15 à 40 ans, les mariages sont plus nombreux dans ces classes d'âge ». Et il ajoute : « Toutes ces circonstances devraient *naturellement* avoir pour résultat une augmentation de la natalité. » Oui, mais c'est du *socialement* que cela dépend, et le socialement n'est pas le naturellement.

Si la densité de la population détermine, dans une certaine mesure, l'intensité de la production des subsistances, l'inverse ne se vérifie point, au contraire.

Il est évident que, de tous temps, les familles aristocratiques n'ont point manqué d'aliments et qu'elles ont eu aussi, toujours, le plus vif désir de se perpétuer par une nombreuse postérité. Elles devraient donc avoir envahi le monde. Or elles dégèrent et s'éteignent.

Malgré Malthus, les petits propriétaires sont peu prolifiques. Quant aux riches — et ce n'est point toujours voulu, — ils ont beaucoup moins d'enfants que les pauvres. C'est pourtant chez ceux-ci seulement qu'il y a pénurie. A Berlin, l'état-civil enregistre 157 enfants pour 1.000 ménages pauvres, contre 47 pour 1.000 ménages riches; à Londres, 147 contre 63; à Vienne, 200 contre 71; à Leipzig, 241 contre 68; à Paris, 108 contre 34.

Ce fait a souvent été relevé par les véritables observateurs qui n'avaient point de principes préconçus à soutenir. Diderot y fait allusion dans *Jacques le fataliste* et *Est-il bon, est-il méchant*? Il en donne même une explication superficielle. A sa maîtresse, Mme de

Chépy, qui lui dit avec humeur qu'en effet « c'est fort pressé de faire un gueux de plus comme si l'on en manquait », le valet Picard répond en aparté : « Si l'on nous ôte la douceur de caresser nos femmes, qu'est-ce qui nous consolera de la dureté de nos maîtres ? »

Proudhon, qui fut un vigoureux adversaire dumalthusisme, a écrit : « Ainsi encore, les économistes ont relevé la fécondité singulière de la classe indigente ; un homme d'un vaste savoir, M. Auguste Comte, a même signalé ce phénomène comme une des lois les plus remarquables de l'économie politique. On n'avait garde de remarquer en même temps que l'indigence est de sa nature peu travailleuse, et que le pauvre, soumis à un labeur mécanique sans aucune dépense intellectuelle, conserve toujours, si chétive que soit sa subsistance, plus de force qu'il ne lui en faut pour assurer sa déplorable postérité. »

Ch. Fourier, Carey, Roscher, Doubleday, G. Delaunay, etc., attribuent l'affaiblissement des facultés génésiques chez les civilisés, et surtout dans les classes aisées et riches, à la suralimentation.

Après Proudhon, Herbert Spencer a bien vu que l'activité cérébrale nuit à l'activité génésique. « Si nous ramenons sous le titre d'individuation, dit-il, tous les processus qui complètent et soutiennent la vie de l'individu et sous le titre de genèse ceux qui aident à la formation et au développement de nouveaux individus, nous nous apercevons que l'individuation et la genèse sont nécessairement en antagonisme. Tout progrès qui élève d'un degré l'évolution individuelle a pour conséquence d'abaisser d'un degré la multiplication de l'espèce, et *vice versa*. » C'est aussi l'opinion de Patrick Geddes, Ch. Gide, de Nitti.

« La vraie règle, dit de Nitti, est celle que Doubleday a entrevue, que Darwin a perfectionnée et que Spencer a formulée, à savoir que la genèse est en raison inverse de l'individuation. De même que l'homme, étant l'être dont l'individualité est la plus forte, est le moins fécond, ainsi les sociétés qui atteignent le développement le plus élevé sont les moins fécondes, tout cela d'une manière spontanée, en vertu de causes à la fois biologiques et psychologiques, mais non volontaires. »

Il conviendrait de citer ici la « capillarité sociale » d'Arsène Dumont, c'est-à-dire le désir de s'élever, de conquérir toujours plus de bien-être, d'être plus que ce qu'on est, autre que ce qu'on est, ce que M. Jules de Gaultier nomme le « bovarysme ». Mais c'est là, déjà, sous l'aspect envisagé par Arsène Dumont, une désolidarisation, une décomposition, un phénomène morbide sur lequel il y aura lieu de revenir en traitant de la dépopulation nationale.

..

Est-ce à dire que tout soit absurde et à rejeter dans le malthusisme ? Non pas. Pour faible qu'elle soit au regard d'énormes erreurs, il y a, là aussi, une part de vérité. On ne la méconnaîtra point.

Sans avoir la superstition des lois économiques, et de la « loi » pessimiste de Ricardo en particulier, on peut prévoir que, lorsqu'il faudra ensemençer le sable du Sahara, le rendement de la terre cessera d'être proportionnel et tendra à baisser, quel que soit d'ailleurs le perfectionnement des machines, des engrais et des procédés agricoles. « Le rendement de toute terre doit avoir une limite *physique*, dit Charles Gide, à raison de la limitation des éléments qu'elle contient — et bien avant celle-là, une limite *économique*, à raison

des frais croissants qu'exige une utilisation quelconque quand on veut la pousser à ses dernières limites. »

S'il est inexact que la population s'élève toujours jusqu'à la limite extrême que permet la quantité de subsistances produites, et encore plus faux qu'elle ait tendance à dépasser cette limite, il va sans dire que la population ne peut, sans troubles graves, s'accroître trop rapidement.

Si, depuis quelque temps, la France reste stationnaire, les autres États, malgré un fléchissement général dans le taux de la natalité, élèvent absolument, — et trop, — les chiffres de leur population. D'autant plus que les mêmes causes sociales qui affaiblissent le taux de la natalité, abaissent la mortalité, multiplient les besoins et suscitent la désertion des campagnes.

En France, le taux de la mortalité était de 26,2 en 1806-1810, de 23,1 en 1850-1854 et de 19,7 en 1903-1907. Et, comme le dit M. E. Levasseur, à qui ces chiffres sont empruntés, « la mortalité a baissé plus encore dans plusieurs États : en Grande-Bretagne et Irlande, de 21,3 (1871-80) à 15,8 (1906) ; dans l'empire allemand, de 27,1 à 18,2 ; en Autriche-Hongrie, de 35,6 à 23,8 ; en Italie, de 30 à 21,2. Les pays scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse sont aujourd'hui entre 16,9 et 13,5. »

D'autre part, en Allemagne, les personnes actives et leurs familles étaient réparties ainsi en 1882 : 19 millions pour l'agriculture, 20 millions pour l'industrie, le commerce et les transports. Et en 1907, il y en avait seulement 17 millions pour l'agriculture et 34 millions pour l'industrie, le commerce et les transports. Cette évolution inquiétante est générale, et peut-être a-t-elle été plus marquée en Angleterre.

Depuis vingt-cinq ans, la consommation du pain

se serait accrue de 20 p. 100 en France, de 50 p. 100 en Belgique et de 100 p. 100 dans les pays scandinaves. En 1871, on évaluait à 371 millions le nombre de consommateurs de pain sur le globe ; en 1898, il était de 516 millions.

C'est ce qu'on retiendra du malthusisme. Plus encore par l'exigence et la complication croissantes des besoins nouveaux, la désertion des campagnes et l'abandon des travaux agricoles que par l'augmentation de la population, surtout dans le chaos présent, il y a lieu de redouter un déséquilibre entre les besoins des hommes et les ressources de la terre. Voilà le problème mondial. Quelque jour il se posera brutalement. S'il est éludé par la guerre, ce ne sera que pour un temps. Ni le rationnement forcé, ni les privations volontaires ne sont possibles pour l'Humanité tout entière. Les Japonais qui commencent à manger du pain ne se remettront pas au riz, et ils ont de quoi répondre si on voulait les y contraindre.

Il n'y a qu'une issue : régler le développement de la population mondiale sur celui de la production, de manière à éviter la famine sans paralyser le progrès et surtout sans que cette économie nécessaire se fasse au détriment des meilleurs. Mais comment ?

C'est ce qui sera examiné dans un prochain article.

G. DEHERME.

La Réforme électorale

Il est impossible d'exposer d'une façon plus modérée, plus polie, les causes du discrédit où est tombé le parlementarisme français que ne l'a fait M. François Maury, dans la *Revue Bleue* du 11 septembre.

Il a merveilleusement démontré que les esprits les plus élevés, sous la pression de l'électeur ignorant et cupide, sous celle des élus ambitieux, perdaient le sentiment de la liberté, de la dignité, du devoir, à peine d'être chassés de leur siège, s'ils sont députés, de se voir enlever leur portefeuille, s'ils sont ministres.

Comment gouverner, du moins dans l'intérêt du pays, quand le bien public ne prime pas les autres considérations, surtout les considérations électorales ou ministérielles ? Par suite du travail qui s'opère dans le cerveau des parlementaires, ils abdiquent fatalement, et l'on voit des législateurs voter des lois, des ministres les réclamer et les appliquer, alors que leurs convictions personnelles — tout le monde le sait — sont contraires à ces lois dont ils n'ignorent pas l'effet désastreux pour la prospérité, pour l'existence de la patrie. Selon le mot du cardinal de Retz : « Il faut souvent changer d'opinion pour rester toujours de son parti. » Aussi, Clovis d'un nouveau genre, les politiciens, sous la poussée de l'amour-propre, de l'ambition, piétinent ce qu'ils adoraient et adorent ce qu'ils avaient en horreur.

Ce qu'il y a de curieux à remarquer, c'est que ces lois, ces mesures destructives de tout ordre moral et social, de toute prospérité, de tous principes, ne sont pas votées, appliquées par des ouvriers, par des paysans, par des sans-fortune : ce sont les bourgeois qui démolissent eux-mêmes la société, qui préparent l'anéantissement de leur pays ! En effet, combien compte-t-on de travailleurs manuels dans les deux Chambres ? A peine une douzaine sur des centaines de propriétaires, d'avocats, d'officiers, de médecins, d'industriels, de commerçants, de fonctionnaires ! Quant aux ministres, ils font tous partie de la bour-

geoisie et se chargent de se suicider et de tuer la France du même coup ! Et tout cela par amour de l'argent, par ambition, par vanité !

« Les assemblées politiques sont le lieu de la terre où l'éclat du génie se fait le moins sentir. On n'y tient compte que d'une éloquence appropriée au temps et au lieu et des services rendus, non à la patrie mais aux partis » (1). — « L'éloquence a fleuri le plus à Rome lorsque les affaires ont été en plus mauvais état et que l'orage des guerres civiles les agitoit » (2) — « Les foules envoient dans les assemblées gouvernementales des représentants dépouillés de toute initiative, de toute indépendance et réduits le plus souvent à n'être que le porte-paroles des comités qui les ont choisis » (3).

Est-ce que M. Gustave Le Bon exagère ? Est-ce que, moi-même, vieux républicain, qui n'ai jamais rien demandé à la République et qui n'en ai jamais rien reçu, est-ce que je cède à un accès de pessimisme ? Un ancien ministre, un parlementaire, un homme de gouvernement au vrai sens du mot, dont les convictions libérales ne sauraient être mises en doute, M. Raymond Poincaré, vient de répondre à ces questions dans un grand discours, prononcé à Belfort, le 19 septembre :

« Le Parlement, depuis quelques années, se replie de plus en plus sur lui-même et ramène volontiers les frontières de France à l'espace compris entre le Palais-Bourbon, le Luxembourg et les antichambres ministérielles.

« Je vois à cet étrange phénomène deux causes princi-

(1) Jules Simon, cité par GUSTAVE LE BON, *la Psychologie des Foules*, p. 175.

(2) MONTAIGNE, *Essais*, Livre I, chap. II.

(3) GUSTAVE LE BON, *la Psychologie des Foules*, p. 4.

pales. D'une part, pour un certain nombre d'hommes politiques, le mandat a cessé d'être une charge et un honneur, il est devenu une profession. Il y a des gens qui se font députés, comme ils se feraient avocats ou médecins, j'allais presque dire comme ils se feraient cuisiniers et domestiques, pour avoir une bonne place et tâcher de la garder...

* « D'autre part, les servitudes électorales se sont développées et alourdies au point de paralyser les plus libres esprits.

« Si l'on se reporte un instant par la pensée à dix ou quinze ans en arrière, il est aisé de mesurer, dans les circonscriptions les moins atteintes, l'abaissement des mœurs et le progrès de la mendicité. Les hommes les plus éminents, les caractères les plus fermes sont certains de subir, à certaines heures, le joug écrasant des intérêts locaux.

« Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il en faut finir avec un état de choses aussi humiliant, aussi funeste au bon fonctionnement des pouvoirs publics, aussi mortel pour le régime parlementaire. Par malheur, on ne s'entend guère sur les remèdes à appliquer. J'ai, quant à moi, là-dessus, une conviction profonde et déjà ancienne. Je suis sûr que nous continuerons à piétiner sur place, ou plus exactement, hélas ! à glisser tous les jours davantage, si nous ne nous décidons pas à remanier radicalement notre système électoral, à élargir le scrutin, à détruire l'iniquité changeante du régime majoritaire et à chercher loyalement, dans la représentation proportionnelle, une image fidèle de toutes les opinions françaises. Puissent ceux des républicains qui répugnent encore à ces solutions nécessaires, s'y rallier avant que la corruption électorale ait achevé son œuvre commençante et rendu, peut-être, des catastrophes inévitables ! »

Moins sévère, et cependant très dur encore, M. François Maury juge impitoyablement nos parlementaires : « Souvent intelligents, parfois cultivés, ils ont perdu toute espèce de consistance. Certaine fierté de l'esprit, qui tient aux convictions, est comme abolie en eux... Ils deviennent des instruments aux mains

des artisans d'intrigues, des comités d'énergumènes, ou des factions révolutionnaires... Ils en arrivent à pratiquer sans efforts la surenchère démagogique parce que la vilénie pénètre en eux. Ils flottent toujours au-dessus des courants d'opinion, mais nul n'ignore à quel degré d'amenuisement, d'impersonnalité ils en sont venus pour surnager ainsi. Ceux mêmes qui se servent d'eux ne leur accordent aucune estime. »

Après une pareille condamnation, si fortement motivée, il était naturel que M. François Maury indiquât le remède au mal qui menace de tuer la France. Pour un médecin sérieux, il ne suffit pas de bien diagnostiquer la maladie, il faut la guérir. Que propose donc M. Maury ? Il est partisan de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste.

Certes, ce seraient là d'excellentes réformes et la suppression du scrutin d'arrondissement, cette lèpre, nous délivrerait d'un grand nombre de « sous-vétérinaires », simples domestiques des Homais de petites villes. La représentation proportionnelle donnerait à la Chambre des députés un mandat vrai et non la caricature de ce mandat. Mais est-ce suffisant pour nous sauver ? Ne serait-ce pas, seulement, un ralentissement dans la course à l'abîme ? Hélas ! je suis convaincu que ce remède, sans en contester la valeur, jouera le rôle de la douce guimauve, qui ne saurait venir à bout d'un mal trop ancien pour qu'il n'ait pas acquis la vigueur dont parle le poète :

Quum mala per longas invaluere moras.

A mon tour, je me hasarde à donner mon avis.

D'abord, et avec l'unanimité des honnêtes gens, je souhaiterais la représentation proportionnelle et le

scrutin de liste. Mais ce n'est pas tout ; il faudrait encore que l'on ne pût voter avant 25 ans et deux ans de domicile ; ensuite, le député ne serait pas réélu avant l'expiration d'une nouvelle législature ; enfin, aucun membre du Parlement n'aurait le droit d'être ministre.

La représentation proportionnelle est le commencement de la justice électorale. On se demande si l'on ne rêve pas en pensant que le Corps législatif a été élu sur une conception aussi révoltante de la représentation nationale que l'est la méthode actuelle de votation. Il semble inutile d'insister : seuls, ceux qui y ont un intérêt personnel peuvent défendre le joli système qui nous vaut les tristes personnages du Palais-Bourbon.

Le scrutin de liste ? M. François Maury et M. Poincaré en ont fort bien fait ressortir toutes les tares : je ne vois pas la nécessité de recommencer des réquisitoires si convaincants ; on n'a pas besoin de démontrer que deux et deux font quatre et que le député régional n'est que le facteur, le solliciteur, le domestique de mandants dont le seul idéal est la prébende qu'ils entendent tirer de celui qui s'est vendu à eux sans réserves.

Avec le vote à 25 ans, on ne verra pas des gamins, n'ayant pas la moindre expérience de la vie, proie jetée aux hableurs de journaux rouges ou de réunions publiques sang-de-bœuf, venir faire pencher la balance du scrutin en faveur du plus fou, du plus forcené des candidats. La loi a décidé, en ce qui concerne certains actes de la vie civile, qu'il faut la majorité de 25 ans pour être habile : *a fortiori* doit-il en être de même pour le plus grave de tous les actes, pour celui duquel dépend l'asservissement, l'existence du pays.

En exigeant deux ans de domicile, des nomades

sans feu ni lieu, n'ayant aucun intérêt à la bonne administration des services publics, ne nommeront plus les hommes chargés de décréter dépenses et impôts. Comme il est impossible de rétablir le cens, ce qui serait, du reste, une injustice, parce que la seule possession d'immeubles ou de valeurs mobilières n'entraîne pas la capacité, l'honnêteté; comme, de plus, il est un autre impôt, le plus dur, celui du sang, que paient riches et pauvres, on ne saurait qu'atténuer, dans un intérêt général, la malfaisance électorale des ignorants et des indignes en diminuant un peu le nombre. A ce sujet, il serait bon, aussi, d'appliquer la loi sur l'ivresse, retirant le droit de vote aux alcooliques avérés, loi qu'on n'applique plus depuis une dizaine d'années, les agents, à Paris, les gendarmes, en province, ayant reçu l'ordre de ne plus verbaliser contre des citoyens qui ne manquent jamais de voter pour le candidat le plus avancé.

Mais voici un des deux gros morceaux de la réforme électorale pratique : l'impossibilité pour les députés de siéger pendant deux législatures consécutives. C'est l'unique moyen d'empêcher le niveau intellectuel et moral des législateurs de baisser à chaque nouvelle législature, comme nous avons la douleur de le constater depuis trente ans.

C'est ici que les politiciens, qui font de leur mandat « métier et marchandise », poussent des cris d'orfraies et proclament que cet empêchement de toucher leur *quinze mille* et les accessoires serait l'abomination de la désolation. « Vous vous priverez, s'écrient-ils, des capacités les plus éprouvées. Les gens de valeur ne voudront plus se présenter aux électeurs, quand ils sauront n'en avoir que pour trois, quatre ou même cinq années. »

Sans doute, quelques personnalités honorant le Parlement.

Apparent rari nantes in gurgite vasto,

seront regrettées par tous les bons esprits; mais de quel poids pèse cet inconvénient à côté de l'immense avantage de ne plus voir le député à genoux devant un comité aussi dépourvu de scrupules moraux que de compétence gouvernementale? Se souciant peu d'une réélection reculée jusqu'à des calendes très éloignées, le représentant du peuple, dans le vrai sens du mot, dans son sens d'honneur et de loyauté, votera selon sa conscience et sa science. Il ne sera plus aux ordres des politiciens de clubs ou de cafés, incapables de saisir les inéluctables exigences de l'économie politique, de l'orientation des États, politiciens se contentant du résultat immédiat, misérable, qui leur procurera, ou procurera à leur coterie, places, fonctions, bureaux de tabac, secours en argent, dispenses de service militaire, décorations, si quémandées, du Mérite agricole, de l'Instruction publique, de la Légion d'honneur, aujourd'hui prostituées à des gens n'y ayant aucun droit.

En présence d'un pareil résultat, que devient la disparition de quelques députés de valeur? Lorsque le soleil verse sa lumière et répand sa chaleur à pleins rayons sur la campagne, mûrissant les moissons, dorant les fruits savoureux, rougissant les lourdes grappes de la vigne, peu importe qu'un arbuste isolé meure, desséché faute de pluie: le bien de la végétation universelle fait oublier le mal de la plante sacrifiée; la récolte avant tout!

Reste l'impossibilité d'être ministres, pour les sénateurs et les députés.

D'abord, y a-t-il, parmi ces honorables, puisqu'on les appelle encore par ce nom, beaucoup de ministres ? Au contraire, n'avons-nous pas vu, depuis nombre d'années, bombarder ministres des gens incapables d'être simples employés dans un bureau du ministère qu'ils étaient, du jour au lendemain, chargés de diriger ? N'avons-nous pas été scandalisés, lors de la formation des cabinets, par ces mutations étranges : ministre du Commerce passant à l'Instruction publique, ministre des Finances passant à la Justice, sous-secrétaire d'État des Postes passant à la Marine, etc., etc. ? Les députés sont donc aptes à tout, c'est-à-dire bons à rien, et leur place ne leur est-elle pas distribuée, non dans l'intérêt public, mais effrontément, afin de satisfaire les appétits de tels ou tels groupes de la majorité ? Je n'aurai pas la naïveté de répondre à toutes ces questions ; les poser suffit, chacun connaissant d'avance cette réponse.

Alors, veuillez bien réfléchir aux avantages de la mesure proposée. L'Évangile a dit : « Aimez-vous les uns les autres. » Au Parlement, on dit : « Renversons-nous les uns les autres. » Il ne s'agit plus, pour le député, de savoir si le cabinet gouverne bien, mais de lui tendre pièges de toutes sortes de manière à le renverser et à faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle. Au contraire, les parlementaires, ne pouvant plus convoiter de portefeuilles, votent alors suivant leur conscience. C'est un résultat.

Certes, ce sont là des truismes : personne n'aurait l'idée de contester la réalité du joli tableau que je viens de brosser ; pourtant, rares sont ceux qui protestent, s'émeuvent, cherchent le remède à une situation si honteuse, si pleine de périls pour la France, en général, pour chaque citoyen, en particulier. Comme l'a

dit Sénèque : « Quæ fuerant vitia, mores sunt » (1). Nous ne savons que trop, par l'expérience de l'histoire, où ces mœurs nous conduiront si nous ne prenons pas de viriles résolutions : la décadence, la servitude sont au bout.

Mais les intrigants qui vivent de politique, et qui sont la majorité au Parlement, consentiront-ils à renoncer à leur scandaleux commerce et à adopter les mesures de salut que je propose ? J'en doute.

ALFRED DUQUET.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

« LA SITUATION EST EXCELLENTE »

Les journaux nous apprennent que M. Merlaud-Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale, a déclaré que « la situation politique et économique de la colonie était excellente ». Cela se peut. Mais a-t-on jamais vu un gouverneur déclarer que la situation de la colonie qu'il administre n'est pas excellente, — et tant qu'il l'administre ?

LE JAPON

De 1895 à 1905, et malgré la guerre avec la Russie, le commerce extérieur total du Japon s'est accru de 67 p. 100 ; la circulation fiduciaire de 47 p. 100 ; la force motrice, l'étendue des concessions minières, la production du cuivre de 80 p. 100 ; la production de l'or de 240 p. 100 ; la production de la houille de

(1) SÉNÈQUE, Lettre XXXIX.

140 p. 100; le réseau ferré de 155 p. 100; le commerce maritime de 167 p. 100.

M. Edmond Théry, à qui ces chiffres sont empruntés, dit : « C'est une progression qui ne se retrouve ni aux États-Unis ni dans un autre pays d'Europe, et elle indique déjà le prodigieux développement économique et financier dont le Japon a bénéficié, surtout depuis la guerre victorieuse contre la Chine qui lui a ouvert le marché de l'Extrême-Orient. »

En outre, de 1895 à 1903, alors que le prix moyen a augmenté de 60 p. 100 pour le riz, de 76 p. 100 pour le froment, de 22 p. 100 pour le poisson séché, denrées de première nécessité; le taux moyen des salaires s'est accru de 80 p. 100 (augmentation variant de 60 p. 100 pour les pêcheurs, à 93 p. 100 pour les plâtriers).

Dans une communication qu'il a faite à la Société économique de Tokio, M. Sakatani, ministre des finances du Japon, a dit que les recettes pour l'exercice fiscal 1906-1907 ont dépassé les prévisions de plus de 30 millions de yen. (Le yen vaut 2 fr. 57.)

LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE

Force numérique du parti socialiste allemand (Social-démocratie) :

571.050 adhérents hommes, 62.239 femmes. Total des membres : 633.289.

Le parti a 74 journaux quotidiens : *Le Vorwärts*, organe central, a près de 1.200.000 lecteurs et a donné cette année 111.142 marks de bénéfice.

Le budget du parti compte 1.123.614 marks de recettes et 621.202 marks de dépenses, parmi les-

quelles on compte 89.728 marks pour secours à la presse.

La cotisation mensuelle est de 0.30 pfennigs.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Les Surprises du bachelier Petruccio, par HENRI MALO, 3 fr. 50 (*Le Mercure de France*, 26, rue de Condé). — Le bachelier Petruccio est un de ces benêts de collège ou d'Université, comme il en foisonne dans une société où les individus d'un caractère un peu vigoureux, écartés des fonctions publiques, celles-ci sont tenues de préférence par des bêtes à concours, cravatées d'un diplôme. La niaiserie, la sottise du personnage, le conduisent sans désarmer ; il goûte à l'amour, à la littérature, à la politique sans compromettre l'imperturbable sérénité de ses principes. A peine une légère inquiétude naît-elle en lui de trouver, dans la vie, tant de contradictions avec ce qu'il prend pour les fondements de la morale. L'auteur, sur une trame légère, réussit à poser devant nous les aspects plaisants de son bachelier et à nous en divertir. Satire amusante, agréable à lire, qui vaut d'être signalée, car ses pointes les plus malicieuses tendent à corriger nos déplorables travers politiques. J. N.

L'Origine de l'Union interparlementaire, par LOUIS MACON, 0 fr. 50 (Fischbacher, éd., 33, rue de Seine). — L'Union interparlementaire est « un groupement de membres des Chambres législatives de presque toutes les nations ».

Ebauchée le 31 octobre 1888 à Paris, depuis 1889 elle a tenu ses assises à Paris, Londres, Rome, Berne, La Haye, Bruxelles, Budapest, Christiana, Vienne, Saint-Louis, Berlin.

C'est M. Randal Cremer et surtout M. Frédéric Passy qui prirent l'initiative d'une réunion préparatoire des parlementaires anglais et français, le 31 octobre 1888. Mais M. Louis Macon, qui est très bien documenté, nous dé-

montre que la paternité de cette institution humanitaire revient à notre ami Edmond Thiaudière. Il en avait eu l'idée, et il l'avait exposée, onze ans auparavant, au Congrès international des Sociétés des amis de la Paix, tenu à Paris en septembre 1878.

M. Louis Macon écrit :

« Après avoir fait observer, dans le mémoire dont il donna alors connaissance aux congressistes, qu'il n'y avait pas grand espoir à fonder, selon lui (la preuve en avait été faite par nombre de tentatives infructueuses), sur le bon vouloir des gouvernements pour la constitution de cette cour arbitrale, M. Thiaudière soutint la thèse suivante :
 « Quelques membres des divers parlements, dit-il en substance, prenant part déjà individuellement aux Congrès de la Paix et se montrant ainsi gagnés d'avance à l'idée d'un régime juridique entre les diverses nations, c'est par leur intermédiaire que le Comité permanent des Sociétés de la Paix devrait s'adresser à leurs parlements respectifs, afin d'obtenir d'eux ce qu'on sollicite en vain, depuis longtemps, des gouvernements. »

« Il disait textuellement :

« Les Sociétés de la Paix préalablement fédérées, devraient adresser une requête collective aux parlements de chaque pays d'Europe, à l'effet d'obtenir d'eux qu'ils délèguent tous les ans, dès l'ouverture de leur première session, vingt de leurs membres, dix de chaque Chambre, pour un congrès annuel, tenu pendant les vacances parlementaires, et où seraient discutés les intérêts communs des peuples représentés.

« Les mêmes membres seraient délégués éventuellement pour un congrès extraordinaire, où une opinion motivée serait émise sur tout litige pendant entre deux peuples.

« Quant au siège de ce Parlement international, au point de vue topographique comme au point de vue politique, il conviendrait qu'il fût en Suisse...

« Voici par exemple le texte du projet de loi que je voudrais voir soutenir chez nous Français à la tribune du Sénat et à celle de la Chambre des députés :

« ARTICLE PREMIER. — En subordonnant l'exécution de la présente loi au cas où une loi semblable serait votée

« par d'autres parlements d'Europe, dix membres de la
« Chambre des députés et dix membres du Sénat seront
« délégués pour conférer annuellement avec des délégations
« semblables des autres parlements sur les intérêts com-
« muns de l'Europe, et, extraordinairement, sur tout con-
« flit survenu entre deux ou plusieurs puissances.

« ART. 2. — La Chambre des députés et le Sénat nom-
« meront, chaque année, au scrutin de liste, leurs délégués,
« au début de la première session législative...

« Cependant, pour mettre les choses au pis, j'admets qu'il
« soit impossible d'instituer un Parlement international, le
« droit de l'instituer faisant défaut aux divers parlements.

« Eh bien ! nous n'en aurions pas moins un acte consi-
« dérable à accomplir, qui serait de provoquer, de la part
« des législateurs sympathiques à notre idée, dans chaque
« pays, une délégation *officieuse* à un congrès annuel, ex-
« clusivement composé de parlementaires appartenant aux
« diverses nations, congrès qui se réunirait extraordinairement pour émettre son avis sur tout conflit international
« et se donnerait le titre de *Parlement européen*.

« Sans aucun doute les décisions de ce Parlement euro-
« péen recruté *officieusement* ne seraient pas de nature à
« engager d'une manière directe les gouvernements, mais
« l'influence qu'elles exerceraient sur l'opinion publique se
« répercuterait sur les gouvernements et orienterait leur
« politique.

« J'ajoute que ces réunions absolument licites de parle-
« mentaires de diverses nations auraient l'avantage immense
« d'habituer peu à peu l'Europe, si routinière et comme
« figée dans sa diplomatie antédiluvienne, au mécanisme
« fédéral, le seul d'où puisse sortir la paix définitive entre
« peuples européens. »

Il va sans dire que ce projet, aussi pratique que généreux et grandiose, fut éloquemment combattu alors, et surtout par M. Frédéric Passy, qui devait plus tard être glorifié du titre de « père de la Conférence interparlementaire ». Il reste à notre ami Thiaudière de savourer l'ironie de cette situation, et la satisfaction d'avoir lancé une idée utile, qui s'est réalisée en partie, et qui pourra faire quelque bien.

Comment élever nos enfants, par J.-F. HERBART, traduit par J. MOLITOR, 2 francs (Schleicher, éditeur, 61, rue des Saints-Pères). — Cette excellente traduction de l'œuvre capitale de Herbart s'adresse particulièrement aux pédagogues. Ils y trouveront beaucoup d'observations pratiques. Comme il nous le dit, Herbart avait écrit son livre, à la fin d'une assez longue carrière pédagogique où il avait connu « bien des joies ». Il subordonne, on le sait, l'éducation à l'instruction, et aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus portés à subordonner l'instruction à l'éducation. Mais il faut l'entendre. La *Pédagogie générale* de Herbart fut imprimée en 1806. Il pense donc à l'instruction réelle, à celle qui nourrit et ordonne l'esprit, non à celle qui procure seulement des diplômes et, par les diplômes, des droits au parasitisme. Ceci est déjà l'acheminement au positivisme : « L'humanité elle-même, écrit-il dans son introduction, fait continuellement son éducation par la somme d'idées qu'elle produit. Si, dans ce cercle d'idées, il n'y a qu'un lien lâche entre les éléments variés, l'action du tout est faible ; et le moindre élément qui émerge seul, quelque absurde qu'il soit, d'ailleurs, provoque l'agitation et la violence. Si les éléments variés sont contradictoires, il en résulte des controverses inutiles et insensiblement ce sont les appétits grossiers qui conquièrent la force, objet du litige. Pour assurer le triomphe de la raison et du mieux, il faut d'abord et surtout l'accord de ceux qui pensent, l'accord de l'élite. »

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première il traite du but de l'éducation en général, et d'abord du gouvernement des enfants, c'est-à-dire de la direction à donner, du prestige à obtenir, des habitudes à faire prendre avant tout appel à l'esprit ou au cœur, avant toute culture. Dans la deuxième partie, il traite de l'enseignement descriptif, analytique, synthétique. Enfin, la troisième partie est consacrée à la formation du caractère, à l'éducation morale.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

L'Afrique Occidentale française

Action politique :- Action économique :- Action sociale

par Georges DEHERME

(Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 francs (*franco* : 6 fr. 60
(BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS)

Après avoir exposé ce qui a été fait dans les trois ordres, politique, économique et social, l'auteur indique ce qui reste à faire, et comment on le fera. Il établit ainsi **une véritable méthode positive de colonisation**, non seulement française, mais humaine dont feront bien de s'inspirer les coloniaux, fonctionnaires, explorateurs, militaires et commerçants, dans toutes les colonies où ils sont appelés à servir et à agir.

Qu'il étudie l'organisation administrative, financière, judiciaire, l'enseignement, etc. ; l'exploitation commerciale et industrielle des richesses naturelles, arachides, caoutchouc, palmistes, coton, ou bien l'organisation sociale indigène, fétichisme, famille, esclavage, etc. ; l'auteur s'en réfère toujours à une riche documentation, en majeure partie inédite, pour émettre **des vues ingénieuses qui retiendront l'attention des spécialistes et des techniciens.**

La partie sociale est relativement la plus étendue. L'âme nègre est peu connue. Le statut nègre, basé sur le patriarcat esclavagiste, n'a été examiné jusqu'ici, le plus souvent, qu'avec des préjugés, un souci exagéré de pittoresque littéraire, et pour tout dire, une insuffisante préparation sociologique. Les observations de l'auteur sur le fétichisme et l'esclavage éclairent les données restées jusqu'alors obscures d'un problème qu'on était obligé, en conséquence, de considérer comme insoluble : la suppression de l'esclavage. Cette partie intéressera donc, non seulement les coloniaux, mais encore les hommes politiques et les personnes si nombreuses aujourd'hui, que passionnent les faits et les théories sociologiques. Ce n'est rien moins qu'**un traité de sociologie comparée.**

On voit combien le plan que s'est tracé M. G. Deherme est vaste. Pour le réaliser, il fallait un écrivain qui fût à la fois un penseur et un homme d'action. La personnalité curieuse de M. Deherme est trop connue pour qu'il soit nécessaire de montrer qu'il est l'un et l'autre, et à un degré éminent.

Ce sociologue, formé par la puissante discipline d'Auguste Comte, après avoir créé la seule institution organique d'éducation sociale que nous devions à l'initiative privée, les Universités populaires, a parcouru le monde, chargé de diverses missions d'études économiques et scientifiques par les ministres des Colonies, du Commerce et le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Le livre que nous publions aujourd'hui est le résultat de son plus long séjour en Afrique occidentale, où il pérégrina à travers le Sénégal, le haut Sénégal, le Soudan nigérien et la Guinée.

Les fonctionnaires, les militaires, les commerçants des colonies et de la métropole, les hommes politiques, et aussi le grand public, auront plaisir et profit à lire cette œuvre considérable, écrite par un écrivain vigoureux, pleine de faits éprouvés, d'aperçus lumineux, de critiques perspicaces et d'idées fécondes.

LA DÉMOCRATIE VIVANTE

par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

L'action personnelle du fondateur des Universités populaires est connue : ce n'est rien moins qu'une tentative héroïque d'organiser la démocratie. Si on ne l'a pas toujours comprise, si on ne l'a pas secondée comme il eût fallu, c'est qu'on méconnaissait la méthode qui la guidait et l'esprit qui l'animaient. Dans **La Démocratie vivante**, d'une facture si puissante et si originale, par l'écriture, la composition, la documentation et la pensée, c'est cette méthode même que Georges Deherme nous enseigne, et c'est cet esprit qu'il se propose de répandre.

Dans un article qui est la préface naturelle de ce livre passionné et passionnant, M. G. Clemenceau disait de M. Georges Deherme : « Au point où il en est de son œuvre, il convient de le citer comme modèle. Il a cru, il a voulu, il a fait. Et parce qu'il croyait, d'autres croyances sont accourues, et parce qu'il voulait, d'autres volontés sont venues, et parce qu'il agissait, d'autres activités, suggérées par l'exemple, se sont manifestées... On nous montre la voie, lecteurs, suivons le guide. »

Il ne faudrait pas croire, cependant, que M. G. Deherme ignore les difficultés de l'heure présente. Il ne cèle ni les fautes, ni les tares, ni les dangers de la démocratie naissante. Après avoir exposé les raisons qu'on peut avoir d'en désespérer : parlementarisme corrompu, suffrage universel anarchique, esprit de parti tyrannique et dissolvant, et aussi les raisons qu'on a de s'y tenir pourtant. M. G. Deherme, dans une deuxième partie, nous décrit les principales maladies sociales de la démocratie et nous indique les remèdes qu'on peut apporter au socialisme démagogique, au pessimisme, à l'alcoolisme, au féminisme, à la laideur, à l'antipatriotisme, etc.

La troisième partie, de beaucoup la plus importante, traite de l'organisation de la démocratie : l'économie sociale, l'action positive, l'action de classe et les syndicats, l'action organique et la coopération, l'action morale et les universités populaires.

La pensée qu'exprime ce livre ardent est de la vie vivifiante. A l'heure trouble que nous traversons, où tant d'esprits s'interrogent sur ce qu'ils peuvent croire, où tant de volontés hésitent sur ce qu'elles doivent faire, l'appel vibrant qu'adresse M. Georges Deherme à toutes les énergies dissociées de la nation, à tous les démocrates qui s'ignorent, ne peut manquer d'être entendu.

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

PIERRE DE BOUCHAUD

Périodes historiques de Bologne (Ouvrage illustré de
9 gravures) **3.50**

EMILE BAUMANN

L'Immolé, roman, 3^e édition. Vol. in-18 **3.50**

LÉON LAFAGE

La Chèvre de Pescadoire, 3^e édition. Vol. in-18 **3.50**

JEAN GIRAUDOUX

Provinciales, Vol. in-18. **3.50**

GILBERT DE VOISINS

Les Moments perdus de John Shag, Vol. in-18. **3.50**

MAURICE MAGRE

Conseils à un jeune homme, Vol. in-18 **2 »**

DIDIER DE ROULX

Roosje, roman. Vol. in-18 **3.50**

J. GRASSET

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

La Responsabilité des Criminels, Vol. in-18. **3.50**

GEORGES DEHERME

La Démocratie vivante, Vol. grand in-8° **4.50**

HENRI MAZEL

Pour causer de tout, Vol. in-18 **3.50**

Auguste Comte et son œuvre

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 46, rue Soufflot. — PARIS

I. Sa vie. Ses écrits. — II. Ses disciples. — III. Quelques appréciations. — IV. L'homme. — V. Pour les femmes et les prolétaires. — VI. Sur les lettrés et les bourgeois. — VII. La philosophie positive. — VIII. La sociologie positive. — IX. La politique positive. — X. Le pouvoir spirituel. — XI. La religion positive. — XII. Les utopies positives. — XIII. La morale. — XIV. Conclusion.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société anti-esclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco* : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco* : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 7, rue Corneille, PARIS
